



Compte rendu

Conseil de quartier Bois L'Evêque

11 juin 2015

Collège Habitants

Présents : M.Prouvay, Mme Dumesge, Mme Godement, Mme Radama, M.Valcin, M.Verret, M. Veron

Excusés : Mme Serouart, M.Hoarau, M.Yatchoua,

Collège Elus

Présents : M.Péridon, M.Bourdeau M.Vigneulle

Absents / Excusés : Mme Makouta, M.Sainsard, M.Sibert

Administration

Présents : Mme Lacombe, Mme Boyer

SIVOM

Présents : M. Nadeau (Directeur), M. Hubert (Responsable d'exploitation)

Conseil Communal des jeunes Citoyens

Fabien Atalaphe

Secrétaire de Séance : collège habitants.

En préambule est annoncée la démission du collège habitants de Mme Coquillard, qui est remplacée par M. Veron.

1- Validation de l'ordre du jour par tous les participants

2- Séance questions / réponses

1- Questions au SIVOM liées à la collecte des déchets

❖ Actions :

- Le journal du Sivom, bien que distribué normalement dans tous les quartiers, ne parvient pas à tous les habitants du Bois l'Evêque. Le Sivom prend acte de cet état de fait et va voir avec son prestataire afin d'améliorer la diffusion du journal. Il rappelle également que le journal est bien entendu accessible sur internet, sur son site www.sivom.com
- La signalétique des bacs à la déchetterie de Combs-la-Ville étant incomplète va être revue. Des travaux vont être entrepris pour améliorer également le local Accueil.

- La disponibilité gratuite de compost sur le site de Combs-la-Ville est impossible pour des raisons réglementaires, mais également de place. Seul le site de Varennes-Jarcy peut en mettre à disposition.
- Les rouleaux de sacs en maïs pour les déchets alimentaires ne sont maintenant disponibles qu'à la déchetterie de Varennes-Jarcy, et toujours pour le prix de 1 € le rouleau de 30 sacs.

❖ Informations :

- Il est rappelé que les poubelles doivent être sorties la veille de la collecte et être rentrées après la collecte. Pour les abus, il est important de savoir que les agents du SIVOM sont désormais assermentés pour verbaliser (à hauteur de 35 euros).

Il est rappelé que chacun est responsable de ses poubelles.

Pour le lotissement en face du centre Le Chêne, où des poubelles sont dehors en permanence, il peut être proposé à la copropriété de financer la mise en place d'une colonne enterrée.

Afin de sensibiliser les habitants, une opération de porte à porte conjointe entre la police municipale et le Sivom pourrait être envisagée.

Les jours de non ramassage sont les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. Le rattrapage est normalement effectué le lendemain (sauf si c'est le week-end). En 2015, le 1^{er} mai étant un vendredi, le rattrapage a eu lieu le lundi ou le mardi suivant. Attention la dernière semaine de l'année est exceptionnellement une semaine impaire (la semaine 53) et sera donc suivi à nouveau d'une semaine impaire (la semaine 1).

-
- Retour d'informations concernant l'opération « adopte un bec » : 30 foyers témoins ont été suivis pendant un an. Il s'avère qu'une poule consomme 150 kg de déchets alimentaires par an. Aucun problème d'hygiène n'a été recensé. Les ventes annuelles de poules en partenariat avec le magasin Truffaut continuent et depuis le début, 1 000 poules ont été vendues sur les communes du SIVOM.
- Afin de connaître les endroits où les habitants peuvent ramener des objets à recycler ou à réparer, le Sivom a mis en ligne « l'annuaire du réemploi ».
- Aucune expérience particulière d'autre forme de tri sur Combs-la-Ville n'est connue par le Sivom.

❖ Réflexions :

- Il est bien entendu possible de faire plus de tri. Actuellement, 5% de verre est trouvé dans les ordures ménagères, ce qui oblige à un retraitement complémentaire. Le Sivom souhaiterait mettre en place plus de colonnes à verre dans les prochaines années. Actuellement, il y en a une pour 700 habitants, l'objectif étant d'en avoir une pour 400 à 500 habitants, afin que chacun puisse en avoir une à moins de 500 mètres de chez lui.

2 colonnes (une blanche et l'autre vert sapin) vont être présentées lors de la journée Portes Ouvertes du Sivom du 20 juin 2015.

Pour ce qui est des bacs jaunes, de plus en plus de déchets vont pouvoir y être mis car une nouvelle chaîne de tri va être mise en place à la déchetterie. Ainsi les barquettes, les films plastiques, ... seront retraités dans un futur proche.

Aujourd'hui, environ 30 % de ces déchets sont mal triés en ordures ménagères.

- Les dates de collecte des bacs marrons ont été fixées en accord avec les mairies et ne seront pas soumises à changement, quelque soit la météo. L'arrêt de la collecte se fera toujours à la fin de la deuxième semaine du mois de décembre et elle reprendra à la fin du mois de mars.
- Certaines rues ne sont pas équipées de bacs marrons car il n'y a pas assez de déchets végétaux. Il ne sera pas possible d'installer des poubelles marron collectives dans les quartiers n'ayant pas ce type de bacs car les camions du Sivom ne sont pas équipés pour récupérer ce type de poubelle qui serait trop lourde. Il est possible de mettre les déchets verts dans la poubelle verte ou de les amener en déchetterie.
- Les camions du Sivom peuvent occasionner une certaine gêne dans des quartiers (horaires matinaux, gêne des bus,..). Le Sivom est conscient de ces soucis. Les camions peuvent avoir un problème de place pour se décaler, il y a aussi le problème des rues traversantes et des horaires de bus. Le Sivom va ouvrir une réflexion pour une éventuelle collecte l'après-midi, en concertation avec les différentes collectivités.
- L'idée d'un concours autour de la réduction de déchets semble intéresser le directeur du Sivom qui va y réfléchir en partenariat avec l'ADEME.
- Le fournisseur du Sivom en composteur n'en propose pas en bois. Chaque habitant peut acquérir un composteur en plastique recyclé auprès du Sivom (modalités sur le site internet).

2- Forum d'entraide

- ❖ La proposition du Conseil de quartier était de mettre en place un forum d'échange et d'entraide entre les habitants de Combs-la-Ville. La mairie, tout en trouvant l'idée intéressante, signale qu'il existe déjà une plateforme « Entre Sénartais » dont le lien est accessible sur le site de la mairie. Cet espace permet des échanges et des partages entre voisins sur internet. Dans le cas où le cela ne conviendrait pas au Conseil de quartier, il est bien entendu possible de mettre en place ce forum sur le même principe que le blog du quartier qui existait lors des sessions précédentes.

Le forum serait tenu par le collège habitants et devra s'appuyer sur la charte des blogs.

3- Médiation

- ❖ Le service de médiation citoyenne sur Combs-la-Ville existe depuis avril 2014. Une présentation a d'ailleurs été faite sur le magazine Rencontre en septembre 2014.

Il est sous la responsabilité de la première adjointe Mme Salles, avec messieurs Plantard et Guillaume. Il est mis en œuvre pour favoriser la discussion et la recherche d'un règlement amiable en cas de problème de voisinage.

Lorsqu'un signalement est fait à la Mairie, celui-ci est remonté vers l'adjoint au maire. Les médiateurs entament ensuite la discussion avec les personnes ayant sollicité la médiation.

Il est rappelé que ce n'est pas un tribunal et qu'il n'est nullement obligatoire de le solliciter. De plus, si les autorités ont été saisies au préalable et qu'une plainte a été déposée, la médiation est impossible.

Dans le cas où la médiation n'aboutirait pas, les autres procédures possibles seront à la charge du plaignant.

A ce jour, 20 dossiers environ ont été ou sont traités (exemple : tapage nocturne, aboiement de chiens, taille des haies,...).

La mairie n'a pas encore de résultat à communiquer mais il est indiqué que trois dossiers sont relatifs à des conflits qui perdurent.

Un rappel de ce dispositif est envisagé après un bilan par la mairie de ce système.

4- Repair Café

- ❖ Le but est de limiter le remplacement des objets cassés en les réparant dans une structure locale.

Ce concept néerlandais est de faire « Réparer ensemble ».

Dans un premier temps, le Conseil de Quartier souhaite lancer l'idée, par exemple sur un stand lors de la prochaine braderie avec une communication en amont. La mairie serait sollicitée pour la communication, afin d'aider à trouver des bénévoles et mettre à disposition un lieu de rencontre. Un bilan serait ensuite fait afin de connaître la faisabilité du projet sur le long terme.

En plus de changer le rapport des habitants aux objets de consommation, cela permettrait de tisser du lien social.

Cette opération pourrait être lancée au forum des associations à l'initiative des conseils de quartier, au moins pour l'appel à bénévoles. Selon le résultat, le conseil de quartier étudiera la meilleure forme de lancement du projet. Le conseil de quartier met à disposition sa boîte mail pour centraliser les offres et demandes.

5- Espaces verts

- ❖ La gestion différenciée des espaces verts est en place sur la commune.

Le maire G. Geoffroy a mis en place en septembre 2014 un groupe de travail sur la biodiversité qui a émis des préconisations. L'effet le plus visible est l'augmentation d'espace sur lesquels se pratique la gestion différenciée avec des espaces partiellement tondu.

Des zones ont été définies afin que la nature reprenne ses droits. Economiquement et écologiquement, l'opération est intéressante car les tontes sont réduites et sur certaines zones, elles n'ont lieu qu'une fois par an à la fin de l'été normalement.

La mairie s'engage à communiquer sur cette nouvelle gestion et va revoir l'affichage sur les parcelles concernées.

6- Divers

- ❖ L'idée d'un concours de pétanque inter quartier a été émise par le conseil de quartier du Vieux Pays, en partenariat avec le club de pétanque de la commune. La compétition commencera dans les quartiers et une finale sera ensuite organisée au Parc des Sports. Une réunion entre Conseils de quartier a été proposée.
- ❖ Espace Albert Camus : Le projet a trouvé sa place au sein de la ville. Les associations ayant emménagé dans les locaux, en sont ravies. Le cadre est agréable.
- ❖ Le prochain groupe de travail dépôts sauvages est programmé le 20 juin au SIVOM.
- ❖ Les prochains conseils de quartier auront lieu les jeudis 8 octobre et 19 novembre (réunion des co-vice-présidents les jeudi 10 septembre et 5 novembre).
- ❖ Un habitant présent dans le public signale un problème au niveau du trottoir devant le 38 rue du Chêne.

Validé le 31 juillet 2015 par le maire-adjoint
en charge de l'animation des Conseils de quartier,

Frédéric PERIDON

Validé le 5 août 2015
Par le co-vice Président,

Olivier PROUVAY